

Monsieur Yannick Nadesan
Conseiller municipal
Délégué à la Petite Enfance

Groupe communiste

Téléphone : 02.23.62.13.82.

Télécopie : 02.23.62.13.89.

ynadesan@ville-rennes.fr

<http://www.eluscommunistesrennais.org>

Conseil municipal du 9 mai 2011

Intervention de Yannick Nadesan à propos des retraits et affections d'emplois pour la rentrée 2011

La première chose à dire à la lecture de la délibération et des propositions de l'Inspection Académique c'est qu'incontestablement notre ville continue d'attirer un plus grand nombre de familles.

Il faut le prendre comme un encouragement pour continuer nos politiques en faveur du logement et bien sur de l'éducation, de la petite enfance et de l'accès à la culture et aux loisirs.

Les propositions de l'Inspecteur d'Académie devraient donc, si elles se confirment, voir un solde positif de 9 classes en septembre prochain. Je les prends ... et j'en réclame d'autres !

Car jusqu'à présent, les fermetures de classes amenaient au contraire, un solde négatif après chaque vacance d'été.

Et, ni les 9 classes supplémentaires de cette année, ni les 14 classes de la rentrée précédente, ne suffiront à combler ce solde ! Elles serviront en fait simplement à accueillir les élèves supplémentaires.

Luc Châtel envisage de supprimer pas moins de 16000 postes dans l'Education Nationale pour la rentrée prochaine, ceci nous amène à 66000 suppressions de postes depuis 2007.

Et cela signifie que plus de 1500 classes seront supprimées dans notre pays ! De l'avis des organisations syndicales et de toutes celles et tous ceux, et nous en sommes, qui sont préoccupés par la qualité de notre système scolaire, c'est du jamais vu.

Cela signifiera une année de plus, des effectifs trop chargés, des élèves en difficulté insuffisamment suivis et des familles qui se verront refuser la scolarisation de leur enfant avant 3 ans.

Nous avons toujours dénoncé ici les fermetures de classe dictées par la réduction du nombre de fonctionnaires, et nous espérons que la séance électorale de l'année prochaine nous permettra de sortir enfin de cette logique nuisible pour l'avenir de nos enfants.

Quant aux classes qui resteront ouvertes, encore faudra-t-il qu'elles puissent avoir un adulte en capacité d'enseigner.

En effet, alors que de plus en plus de remplacements d'enseignants ne sont pas assurés, le ministre de l'Education propose ni plus ni moins...de les recruter à Pôle Emploi ! Et de renchérir que des jeunes retraités ou des étudiants « auraient pu faire l'affaire ».

Evidemment, l'embauche de vacataires n'est pas un phénomène nouveau, mais les coupes budgétaires vont accentuer le phénomène ces prochaines années, au détriment des élèves, bien entendu.

Qui peut croire que cela soit positif ?

Les étudiants recrutés, payés à l'heure et sans droits aux congés ni à l'allocation chômage se destinent pour certains à être enseignants, d'autres cherchent simplement un petit boulot. Ils ont en commun de l'inexpérience bien sûr et une absence de vraie formation.

Certains récits d'entretien d'embauche sont particulièrement affligeants comme cette professeur d'Anglais chargée par son proviseur de recruter un autre professeur d'anglais.

Il y a aussi le cas de ce collègue de Nantes qui, pour assurer des cours d'Histoire-Géographie, a embauché un ancien employé d'une agence de voyage.

Ouest France de ce matin relate également le témoignage poignant de cette professeure principale vivant dans la précarité depuis 10 ans. Elle se qualifiait elle même de "sous-prof".

Enseigner n'est pas un « job », les enseignants ne sont pas des DRH.

Pour réussir à l'école et dans la vie, nos enfants ont besoin d'un service public de l'Education qui soit solide avec des adultes formés bénéficiant de la stabilité du statut de fonctionnaire.

Pour notre part, nous continuerons donc à rester très vigilants pour les écoliers de notre ville, nous resterons de leur côté, du côté de leurs parents et de leurs enseignants.

C'est dans cet état d'esprit que les élus communistes approuvent le contenu de cette délibération avec les réserves et les mises en garde qu'elle détaille.